



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DE SAINT-ÉMILE

8<sup>ième</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE  
Mardi 26 novembre 2024 à 19h 15  
Conseil de quartier de Saint-Émile  
Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile  
2200 rue de la Faune salle ABC

**PROCÈS-VERBAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Geneviève Lemeux  
Mme Christine Bernier  
M. Samuel Dufresne  
Mme Désirée Nsanzabera  
M. Kim Dumont

Secrétaire  
Administratrice  
Administrateur  
Administratrice  
Administrateur

**ÉTAIENT ABSENTS**

Mme Manon Therrien  
M. David Routhier  
Mme Sophie Verret

Présidente  
Trésorier  
Administratrice

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M. Steeve Verret  
Mme Sayana Khuon  
Mme Henriette Lafond

Conseiller municipal du district de Lac  
Saint-Charles-Saint-Émile  
Conseillère en consultations publiques  
Secrétaire de soutien

Deux citoyennes étaient présentes

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Lemieux ouvre l'assemblée à 19h15 en remplacement de Mme Manon Therrien présidente.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Samuel Dufresne et appuyé par M. Kim Dumont d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3. CONSULTATION PUBLIQUE ET DEMANDE D'OPINION :

Ajout d'un logement au 1810 avenue Lapierre.

M. Louis Mongrain, conseiller en urbanisme est venu expliquer la modification de la zone (62042Mb) qui deviendra la zone (62042Hb). Le propriétaire veut ajouter un logement en remplacement d'un garage déjà existant.

Cette modification pourrait être réalisée avec la condition qu'il puisse fournir le stationnement nécessaire. Il y aura une consultation publique les 28 et 30 novembre, ensuite des invitations porte à porte seront distribuées et le projet sera adopté en janvier. M. Louis Mongrain demande le vote des membres du conseil en proposant 3 choix :

Le projet tel quel  
Le statut quo  
Le projet avec ajustement

Donc le vote est égal,                    2. membres : ont approuvé tel quel  
    1. membre : ont refusé  
    2. membres : ont accepté mais avec 1 seul logement et le respect du  
    25% d'espaces verts.

Le projet sera transmis au conseil d'arrondissement qui prendra la décision

## 4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

- M. Steve Verret mentionne que les travaux de construction dans les rues, Lapierre et de la Faune, sont terminés.
- Pour le projet à l'intersection des rues Lapierre et de la Faune, le propriétaire accepte de ne pas couper le sapin, il modifiera son stationnement.
- La démolition de la maison ancestrale, située à cette intersection, a été acceptée mais le promoteur propose des modifications au plan initial., Le conseil de quartier sera consulté et proposera une demande d'opinions si nécessaire.
- Le propriétaire n'a pas encore déposé de plans et devis, le projet ne pourra pas débiter au printemps. La Ville attend après le promoteur pour élargir l'intersection Lapierre/la Faune, il sera trop tard pour réaliser ce projet à l'été 2025.
- M. Steve Verret demandera une présentation sur la requalification du secteur.

- Pour le passage de piétons à l'intersection des rues Vénus/Lapierre, le budget sera accepté en décembre, c'est positif.
- Un autre projet sera mis en chantier au printemps 2025 car la manufacture Auclair et Martineau, sur la rue de la Faune, a été vendue à Habitations Canadiennes.
- L'aménagement du terrain de baseball, Réal Cloutier, est terminé, le passage pour piétons situé près du terrain sera ouvert cette semaine.

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Deux citoyennes s'interrogeaient sur la hauteur du bâtiment et des espaces verts.

## 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 SEPTEMBRE 2024

Mme Christine Bernier propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de quartier du 22 octobre 2024, avec les modifications apportées.

Mme Samuel Dufresne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### **Résolution CQSÉ - 24 - CA - 22**

Résolution pour le transfert des terrains au nord de la piste cyclable du domaine Leduc.

La ville a répondu que les limites des arrondissements ne peuvent être modifiées que par l'assemblée nationales.

Le service du greffier de la Ville suggère que la partie sud-ouest du territoire de la Haute-Saint-Charles, jusqu'au boulevard de la Colline et du boulevard Bastien jusqu'à la rue de la Faune, soit annexée à Saint-Émile. La suggestion de la Ville a été refusée par le conseil car cela implique 1500 résidents et 157 nouvelles unités de logement. Le conseil propose de garder la proposition initiale soit d'annexer seulement la portion de territoire de la scierie Leduc.

### **La résolution CQSE - 24 - CA - 22 a été modifiée**

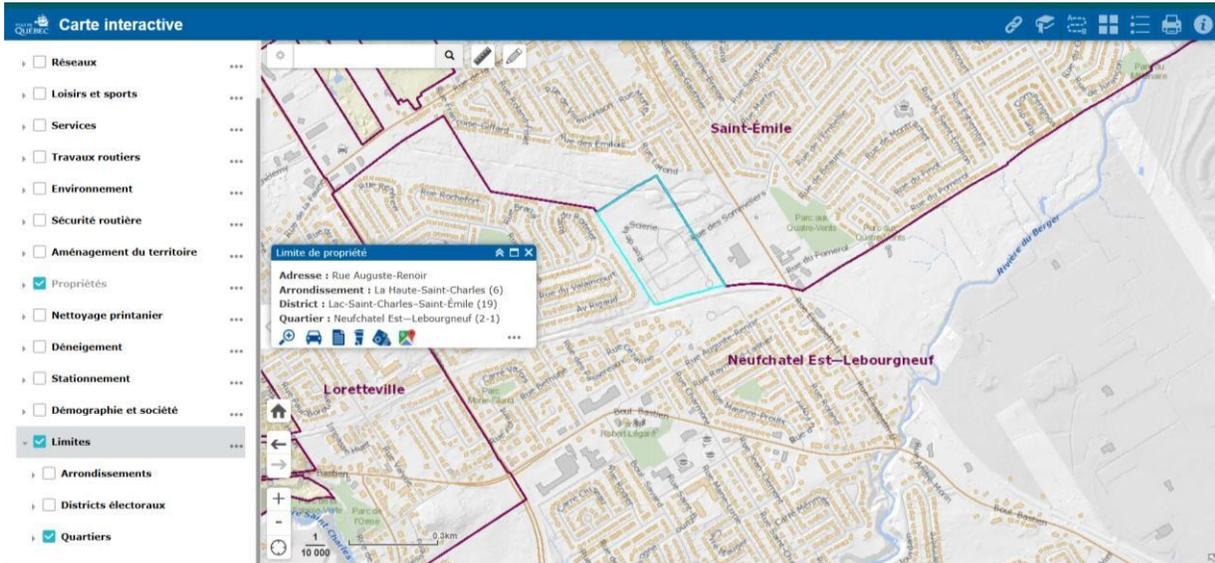
Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile, tenue le 28 mai 2024, 19 h, au Centre communautaire Saint-Émile. Il y avait quorum.

### **Révision des limites du quartier | RÉOLUTION CQSÉ - 24 - CA - 22**

- Considérant le changement de vocation du site de la Scierie Leduc pour un développement résidentiel d'envergure;
- Considérant que la majorité des résidents utiliseront les infrastructures de Saint-Émile;
- Considérant que naturellement, ce secteur aurait plus d'affinités à appartenir au secteur de Saint-Émile;
- Considérant que cette portion est actuellement située dans le quartier de Neuchâtel-Est-Lebourgneuf;

- Considérant que pour cette zone qui impactera plus le quartier de St-Émile, c'est le Conseil de quartier de Neuchâtel-Est- Lebourgneuf qui est actuellement consulté;

Le Conseil de quartier demande un redécoupage afin que le terrain de l'ancienne Scierie Leduc, soit le lot 1 116 736 du cadastre du Québec (zone en bleu ci-dessous), soit transféré au secteur du quartier de Saint-Émile.



Mme Christine Bernier propose  
M. Samuel Dufresne appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Cette proposition sera présentée au conseil de quartier de Neufchâtel à l'assemblée du mois prochain.

**Les résolutions concernées et les réponses de la Ville sont recopiées en annexe à la fin du document.**

## 8. TRÉSORERIE

M. David Routhier est absent

**Résolution CQSE - 24 - CA - 41**  
Paiement des frais de secrétariat

Mme Geneviève Lemieux, en remplacement de M. David Routhier, demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 100.00\$ à Mme Henriette Lafond pour les frais de secrétariat du procès-verbal du 22 octobre 2024

M. Samuel Dufresne propose  
M. Kim Dumont appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## 9. DOSSIERS EN COURS

Mme Manon Therrien est absente.

Stratégie routière 2024

1. Mme Geneviève Lemieux mentionne que le comité a ramassé les affiches, il en restait environ 50%. au printemps, le comité continuera d'apposer les autocollants sur les bacs de déchets.
2. Mme Manon Therrien enverra le bilan du comité de sécurité routière à la ville de Québec. Celui-ci doit être remis le 30 novembre 2024.

Parc

3. La Ville a reçu les 2 résolutions que le comité a rédigées, Mme Sayana Khuon fera part des réponses de la Ville lorsqu'elle les recevra.

4. Pour faire suite à la proposition de Mme Christine Bernier de créer une piste d'hébertisme, elle mentionne que le projet d'initiatives citoyennes ne peut pas être utilisé à cette fin.

Autre

- 5 Les membres proposent de demander l'aide des Loisirs -des- Hauts-Sentiers. Le conseil demande une présentation de cet organisme afin de définir leur plan d'activités pour 2025 pour Saint-Émile.

### **Résolution CQSE - CA - CA - 42**

Demande aux Loisirs-des Hauts-Sentiers

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande aux Loisirs-des-Hauts-Sentiers de venir faire une présentation de leur plan d'activités culturelles et de leurs orientations pour Saint-Émile, pour l'année 2025. Cette présentation se fera dans un but d'entraide mutuelle à court et moyen terme.

Mme Geneviève Lemieux propose,  
M. Kim Dumont appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

## 10. AFFAIRES NOUVELLES

Le conseil se demande si le sapin de Noël sera illuminé cette année. La Ville n'a pas encore donné de réponse.

Le conseil n'a pas encore reçu de réponse aux questions posées au RTC .

## 11. CORRESPONDANCE

Une invitation de la ville de Québec pour une consultation publique, en ligne, sur la politique de stationnement le 27 novembre 2024.

## 12. DIVERS

Pour les fêtes du 100e de Saint-Émile, M. Samuel Dufresne communiquera avec M. Charles Englehart, président des fêtes de la Famille, il s'informera aussi auprès de la Société d'histoire de la Haute-Saint-Charles, des Chevaliers-de Colomb de Saint-Émile et des membres de l'église de Saint-Émile.  
La réunion de travail du conseil de quartier de Saint-Émile sera le 17 décembre

### **Résolution - CQSE - 24 - CA - 43**

Réunion de travail et souper

Mme Sayana Khuon demande une résolution pour l'autorisation d'un paiement de 400.00\$ pour la tenue d'un souper lors de la réunion de travail du 17 décembre 2024.

M. Kim Dumont propose,  
M. Samuel Dufresne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Lemieux propose la levée de l'assemblée à 21 h 15  
M. Kim Dumont appuie.

Procès-verbal rédigé par Mme Henriette Lafond et révisé par Mme Manon Therrien et Mme Geneviève Lemieux.

---

Manon Therrien, présidente

---

Geneviève Lemieux, secrétaire

## ANNEXE 1 : RÉOLUTIONS 2024

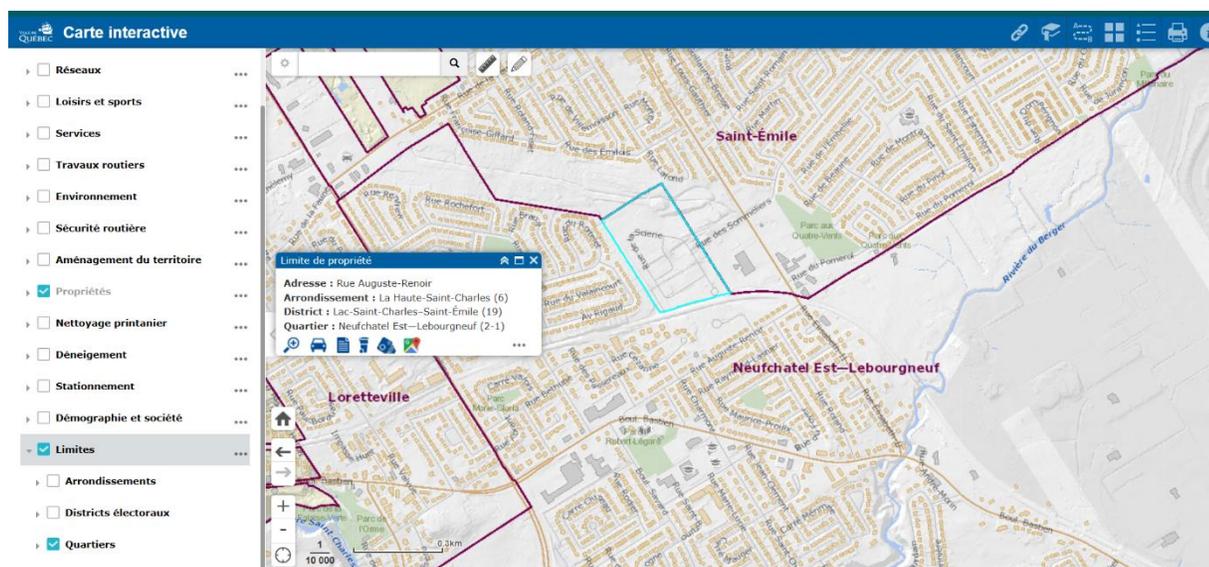


Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile, tenue le 28 mai 2024, 19 h, au Centre communautaire Saint-Émile. Il y avait quorum.

### Révision des limites du quartier | **RÉSOLUTION CQSE - 24 - CA – 22 modifiée.**

- Considérant le changement de vocation du site de la Scierie Leduc pour un développement résidentiel d'envergure;
- Considérant que la majorité des résidents utiliseront les infrastructures de Saint-Émile;
- Considérant que naturellement, ce secteur aurait plus d'affinités à appartenir au secteur de Saint-Émile;
- Considérant que cette portion est actuellement située dans le quartier de Neuchâtel-Est-Lebourgneuf;
- Considérant que pour cette zone qui impactera plus le quartier de St-Émile, c'est le Conseil de quartier de Neuchâtel-Est-Lebourgneuf qui est actuellement consulté;

Le Conseil de quartier demande un redécoupage afin que le terrain de l'ancienne Scierie Leduc, soit le lot 1 116 736 du cadastre du Québec (zone en bleu ci-dessous), soit transféré au secteur du quartier de Saint-Émile.



Mme Geneviève Lemieux propose.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

### Réponse du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement :

*Les limites des arrondissements de la Ville de Québec sont identifiées à l'annexe B de la Charte de la Ville de Québec qui est une loi du Gouvernement du Québec. Conséquemment, seule l'Assemblée nationale du Québec peut modifier la loi et venir y inscrire de nouvelles délimitations*